



FORMATION PSDM GARANT

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable d'assurer la fonction de garant au sein d'une structure PSDM sur quatre aspects du métier

- Contexte réglementaire du prestataire de services et distributeur de matériels
- Environnement professionnel
- Hygiène et sécurité
- Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap

Le détail de tous les objectifs est en annexe de ce programme.

PUBLIC :

Tout public ayant une fonction de garant au sein d'une structure PSDM ou destiné à avoir une fonction de garant au sein d'une structure PSDM

PREREQUIS :

Aucun

VALIDATION :

Attestation de fin de formation

METHODE : PRESENTIELLE

Moyens pédagogiques et techniques :

- Le stagiaire doit être muni d'un smartphone/tablette ou ordinateur portable
- To-Do LIS met à disposition :
 - Une salle de formation avec accès au wifi
 - Les documents de formation
 - Des exercices individuels et collectifs
 - Des questionnaires formatifs et sommatifs
 - Une plate-forme de e-learning pour chaque stagiaire
 - La formatrice aura :
 - un ordinateur
 - un système de projection
 - Un support de cours à projeter type power-point

**Modalité d'évaluation :**

Evaluation de la progression des stagiaires tout au long de la formation lors des activités individuelles ou collectives + questionnaires évaluatifs individuels sur chaque chapitre de la formation sur la plate-forme de e-learning

Supports pédagogiques :

Sur la plate-forme de e-learning, un chemin intitulé « ressources » permet aux stagiaires d'accéder et/ou de télécharger :

- Support de formation au format PDF
- Vidéos diffusées lors de la formation
- Textes règlementaires ou légaux
- Autres ressources permettant d'aller plus loin

Questionnaires de satisfaction et d'évaluation de la formation :

Dans un but d'amélioration continue de TO-DO LIS et de ses formations, le stagiaire devra compléter :

- Un questionnaire de satisfaction à chaud à la fin de la formation (via la plateforme de e-learning)
- Dans les mois suivant la formation, un questionnaire d'évaluation « à froid »

Le + de cette formation :

Cette formation, présentée par une professionnelle de la prestation de service, vous permettra d'aborder l'ensemble des notions sous un angle pratique et relié à votre quotidien.

DUREE : 28 heures

Ce temps comprend les séquences d'apport de connaissance avec le formateur, les séances de Questions/réponses ainsi que les exercices, les évaluations et le travail personnel du stagiaire.

PROGRAMME :**Jour 1****Introduction 9h – 9h30****Contexte réglementaire du prestataire de services et distributeur de matériels 9h30 – 12h30**

:

- Le système de santé et la protection sociale :
- L'organisation du système de santé au niveau national et régional (ministère chargé de la santé, ARS) et les principales agences.



- Le parcours du dispositif médical : mise sur le marché (marquage CE), conditions d'utilisation et matériovigilance, conditions de remboursement et les taux de remboursement (LPPR), le déclenchement d'alerte.
- Les différents régimes et organisation des caisses d'assurance maladie, la complémentaire santé solidaire, les complémentaires santé.
- La réglementation :
 - Le décret n° 2006-1637 du 19 décembre 2006 relatif aux prestataires de services et distributeurs de matériels, y compris les dispositifs médicaux, destinés à favoriser le retour à domicile et l'autonomie des personnes malades ou présentant une incapacité ou un handicap :
 - les règles professionnelles : secret professionnel, confidentialité, principes de dignité, éthique ;
 - les règles de bonnes pratiques : la convention nationale de tiers payant.
 - L'arrêté du 19 décembre 2006 définissant les modalités de la délivrance mentionnées aux articles D. 5232-10 et D. 5232-12 et fixant la liste des matériels et services prévue à l'article L. 5232-3 du code de la santé publique.

Environnement professionnel : 14h – 17h30

Eléments de contenu :

- Les différents acteurs et différentes structures intervenant auprès du patient, leur rôle et responsabilité : professionnels de santé, établissements de santé, établissements et services sociaux et médico-sociaux, partenaires institutionnels (MDPH, CLIC...).
- Les différents matériels et services.

Jour 2

Environnement professionnel : 9h – 12h30

- Le rôle et les missions de l'intervenant et du garant.
- Les règles professionnelles, de bonnes pratiques et d'éthique.
- Les relations avec les différents acteurs au sein du parcours de soins.

Hygiène et sécurité : 14h – 17h30

- Les risques liés à l'hygiène et la sécurité des matériels et dispositifs médicaux suivant les quatre catégories.
- Les moyens de prévention.

Jour 3 :

Hygiène et sécurité : 9h – 12h30

- Les règles de matériovigilance ou de pharmacovigilance (selon le cas) : signalement d'effets indésirables, le circuit de signalement, les acteurs, les outils, traçabilité.
- Le rôle du prestataire de service et distributeur de matériel et des différents acteurs et la responsabilité du PSDM (alerte du médecin prescripteur ou de l'équipe pluridisciplinaire en



cas d'anomalie, information sur le suivi du matériel...).

Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap 14h- 17h30

Eléments de contenu

- Définition de la maladie et du handicap.
- Les modalités d'intervention dans un lieu privé, notion d'espace personnel, d'intimité.
- Les attitudes et comportements adaptés.

Jour 4

Intervention auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap 9h- 13h

- Notions de base sur la communication et la relation à autrui.

Le garant PSDM : 14h – 17h

- Evaluation des compétences relationnelles
- Les méthodes et modalités d'évaluation de connaissances sur les matériels délivrés par les intervenants.
- Complément sur le contexte réglementaire du PSAD
- Conclusion de la formation + questionnaire de satisfaction

FORMATEUR/CONCEPTEUR/INTERVENANTS DE LA FORMATION :

- Dr Stéphanie LIS
 - Docteur en pharmacie
 - Diplôme d'université de maintien à domicile
 - Expérience de pharmacienne responsable des BPDOUM dans une structure de prestation de santé à domicile
 - Responsable Qualité et matériovigilance
 - Formation d'éducation thérapeutique

DATE ET LIEU :

Lieu :

Toulouse ou périphérie (choix en fonction de la provenance des stagiaires et des modes de transport)

Date :

- Jour 1 et 2 : Mardi 4 mars et Mercredi 5 mars 2025
- Jour 3 et 4 : Mardi 1 avril et Mercredi 2 avril 2025



TARIF :

Prestation :	HT	TVA (20%)	TTC
Formation PSDM garant 100% en présentiel	780 €	156 €	936 €

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2025

Ce tarif n'inclut pas les frais de repas, d'hébergement et de transport des stagiaires

ACCESSIBILITE :

Notre organisme est engagé dans une démarche d'accueil et d'accompagnement en formation des personnes en situation de handicap.

Dans ce cadre, nous vous proposons :

- de vous accueillir et vous accompagner individuellement,
- d'évaluer vos besoins spécifiques au regard d'une situation de handicap,
- de mettre en œuvre les adaptations pédagogiques, organisationnelles et matérielles nécessaires.

TO-DO LIS dispose d'une référente handicap formée : Stéphanie LIS que vous pouvez contacter au 06.40.20.53.82

RENSEIGNEMENTS :

Contactez-nous par téléphone au 06.40.20.53.82 / par mail : contact@todolis.fr ou via le formulaire de contact de notre site : www.todolis.fr

INDICATEURS :

Score de satisfaction à la formation (échelle de 1 à 5) : 4,8/5

- Méthode de calcul :
 - Statistiques issues des formations PSDM Garant/Intervenant en classe virtuelle réalisées en 2024 (échantillon de 20 participants)
 - La formation présentielle est relancée cette année, TO-DO LIS ne dispose pas de statistiques récentes concernant les formations en présentiel

Mise à jour du programme : 01/2025

ANNEXE : LES OBJECTIFS EN DETAIL

CONTEXTE REGLEMENTAIRE DU PRESTATAIRE DE SERVICE (1 journée)

Identifier	L'organisation du système de santé et les principales agences
Expliquer	Le parcours du dispositif médical
Expliquer	Les différents régimes de l'organisation des caisses d'assurance maladie
Expliquer	Les règles professionnelles et les règles de bonnes pratiques du PSAD et distributeur de matériel médical
Expliquer	Les conséquences sur son activité professionnelle
Expliquer	Les règles liées au droit du patient

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL (1 journée)

Identifier	Les différents acteurs intervenant auprès de la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap, notamment dans les domaines sanitaire, social, médico-social et familial et leur rôle
Définir	Le rôle du prestataire et ses missions : rôle de l'intervenant et du garant
S'assurer du respect des règles d'éthique	Les relations du prestataire avec les différents acteurs
Evaluer	Les connaissances des intervenants sur les matériels délivrés

HYGIENE ET SECURITE (1 journée)

Expliquer	Les règles de sécurité et d'hygiène vis-à-vis de la personne malade ou présentant un handicap dans le cadre de la prestation de service
Identifier	Les situations nécessitant une alerte ou un échange avec le prescripteur ou l'équipe pluridisciplinaire
Expliquer	Les règles de signalement d'un évènement indésirable

INTERVENTION AUPRES DE LA PERSONNE MALADE OU PRESENTANT UNE INCAPACITE OU UN HANDICAP (1 journée)

Définir	Les modalités et les conditions d'intervention de l'intervenant dans sa relation à la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap et à son entourage
Evaluer	Le comportement et les compétences de l'intervenant dans sa relation à la personne malade ou présentant une incapacité ou un handicap et à son entourage